

## CAHIER DES CHARGES 2018

### 1) Présentation du concept

C'est un concours annuel destiné à présenter les travaux innovants des équipes paramédicales des 3 filières de soins (infirmière, médico-technique et de rééducation) des établissements du GHT Rouen Cœur de Seine. (CHU de Rouen, CH de Barentin, CH du Belvédère, CH du Bois Petit, CH de Darnétal, CH de Gournay-en-Bray, CH de Neufchâtel-en-Bray, CH du Rouvray, CH d'Yvetot)

Ce concours est organisé par la Direction des Soins du CHU de Rouen et piloté par un groupe de paramédicaux, membres de la CSIRMT du CHU et du GHT avec le soutien de la direction générale, la direction de la communication, la délégation des affaires internationales et la délégation à la recherche clinique et à l'innovation du CHU de Rouen.

### 2) Qu'est-ce que l'innovation ?

**D'après Arnaud GROFF, docteur en management de l'innovation et de la créativité :**

« L'innovation est la capacité à créer de la valeur en apportant quelque chose de nouveau dans le domaine considéré tout en s'assurant que l'appropriation de cette nouveauté se fasse de manière optimale.

On détermine ainsi ce que l'on appelle les 3 piliers de l'innovation...

- ✓ la créativité (génération de nouveautés)
- ✓ la valeur (d'estime, d'usage et d'échange)
- ✓ la socialisation (maîtrise de la conduite du changement) »

**D'après Norbert ALTER, professeur en sociologie :**

L'auteur définit l'innovation comme un processus qui permet « de transformer une découverte, qu'elle concerne une technique, un produit ou une conception des rapports sociaux, en de nouvelles pratiques »

La diffusion de l'innovation a besoin de "passeurs de relais", de réseaux d'influence permettant de transformer des pratiques, innovantes ou originales, en pratiques "normales"

### **3) Objectif**

Présenter une innovation : une technique/un savoir/une démarche/un management innovant(e), mise en œuvre par une équipe paramédicale, dont la finalité est d'améliorer la prise en charge du patient et/ou l'organisation des soins.

Le projet pourra évoluer vers un travail de recherche en soins.

### **4) Critères de sélection**

Pour être éligible, le projet doit présenter les caractéristiques suivantes :

- avoir été **mis en place** depuis moins de 3 ans,
- avoir été mis en place auprès des patients et/ou des équipes,
- être porté par une **équipe paramédicale** en lien avec l'équipe d'encadrement et médicale
- présenter les résultats obtenus (en termes de qualité de vie, organisationnels, clinique...) évalués à partir d'indicateurs.

Il sera présenté sous la forme d'un poster selon la méthode **IMRaD**

**Introduction** : permet de poser le contexte (quel est le problème ?) et de spécifier l'objectif

**Méthode** : précise la méthodologie utilisée pour mettre en place l'innovation

**Résultats** : présente de façon précise et synthétique les principaux résultats (diagramme, schéma...)

**Discussion** : ouvre vers les perspectives d'évolution ou de modifications.

Un film court (3 minutes environ) illustrant le sujet sera réalisé avec le concours de l'équipe de l'audiovisuel du CHU de Rouen

### **5) Appel à concours**

#### ***5.1. Modalités d'information***

Un appel à concours est adressé

- par mail aux cadres de santé du CHU de Rouen pour diffusion aux équipes (Cf Calendrier)
- par courrier aux membres de la CSIRMT des établissements du GHT accompagné du calendrier pour la saison 2018

L'information est relayée :

- par annonce à la CSIRMT du CHU de Rouen 23 janvier 2018 et à la CSIRMT du GHT le 01 février 2018,

- par affichage dans les lieux stratégiques pour chaque établissement,
- sur la page d'accueil d'Intranet et Internet du CHU de Rouen,
- sur la page Intranet des Trophées Innov'à Soins située dans l'onglet direction des soins (*pour le CHU de Rouen*)

#### ***5.2. Documents de référence***

Le cahier des charges et le calendrier sont disponibles sur la page Internet des Trophées Innov'à soins, ainsi que le formulaire d'inscription, respectant la présentation de la méthode IMRaD.

[Cliquez ici](#) pour télécharger les documents

### **5.3. Sélection des projets**

Une équipe, composée de 3 personnes au maximum, viendra présenter son sujet devant un jury de sélection pendant 10 minutes, questions comprises. (Cf calendrier)

## **6) Les modalités de l'édition 2018**

Les projets seront présentés sous la forme

- d'un poster dont le fond devra respecter la méthode IMRaD, et la forme la trame définie par la direction de la communication, réalisé par l'équipe.
- d'un film illustrant le poster et dont la réalisation sera assurée par l'atelier audiovisuel

Les équipes dont les projets sont retenus par le jury assisteront à une réunion de présentation des supports et de leurs modalités d'utilisation et de réalisation.

Les deux supports seront réalisés entre avril et juin 2018, avec l'aide de personnes ressources :

- un membre du COPIL Innov' à Soins référent pour chaque équipe
- Floriane MARCHAND, de la Direction de la Communication du CHU pour la mise en page du poster
- L'équipe audiovisuelle du CHU pour la réalisation du film

Les travaux seront mis en ligne sur la plateforme de vote en ligne des Trophées Innov' à Soins environ 10 jours avant la journée des Trophées Innov' à Soins afin de permettre à l'ensemble du personnel et au grand public de voter en ligne 24h/24 pendant une période donnée.

La journée des trophées Innov' à Soins aura lieu le **11 Octobre 2018**.

### **6.1. Exposition**

Le jour des Trophées Innov' à Soins il sera demandé aux porteurs de projet de présenter leur poster et leur film.

L'exposition sera divisée en deux parties :

- 1- **L'exposition « virtuelle »** : les professionnels et le grand public pourront la consulter en ligne depuis la page internet des Trophées Innov' à soins
- 2- **La journée à l'hôpital Charles-Nicolle** dans le Hall de l'Anneau Central du CHU de Rouen, en présence d'au moins un membre de l'équipe sur l'amplitude de 9h30-16h.

#### **Matériels mis à disposition de chaque équipe :**

Tablette tactile, un support pour le poster.

Les équipes pourront amener des documents et/ou matériels accompagnant la présentation de leur innovation.

### **6.2. Votes**

#### **6.2.1. Vote du Jury**

Le jour de l'exposition, chaque équipe présentera ses travaux devant un jury d'experts et répondra à ses questions pendant un temps défini (environ 15 minutes).

Le vote du jury déterminera l'équipe qui recevra le Prix du jury

### **6.2.2. Vote des professionnels et du grand public**

Les professionnels et le grand public pourront voter pour leur(s) projet(s) préféré(s) virtuellement ou lors de la journée à Charles-Nicolle.

Le vote du public déterminera l'équipe qui recevra le Prix Coup de Cœur du public

### **6.2.3. Remise des Trophées**

La remise des Trophées aura lieu le jour même au CHU de Rouen

## **6.3 Evaluation**

Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité, un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque équipe

## **7) Après les Trophées Innov' à soins ?**

Chaque équipe pourra être sollicitée après la remise des trophées pour présenter son innovation, la faire évoluer en projet de recherche ou la diffuser :

- écrire un article dans une revue professionnelle dans l'année qui suit la date du concours, et/ ou dans des supports internes à leur établissement (ex : Echange Magazine pour le CHU de Rouen).
- présenter leur innovation à la CSIRMT ou lors de journées d'études.
- orienter leur innovation vers un sujet de recherche en soins, avec le soutien de la coordinatrice de la recherche paramédicale.

## **Composition du COPIL**

**Coordonnatrice Générale des soins**  
**Françoise DELAIRE**

**Représentants des 3 filières de soins de la CSIRMT du CHU :**

**Mélanie CHERBIT**, [melanie.cherbit@chu-rouen.fr](mailto:melanie.cherbit@chu-rouen.fr)

**Céline HOUALET**, [celine.houalet@chu-rouen.fr](mailto:celine.houalet@chu-rouen.fr)

**John LECOMPTE**, 69 016, [john.lecompte@chu-rouen.fr](mailto:john.lecompte@chu-rouen.fr)

**Sylvie POINET**, 63 573, [sylvie.poinet@chu-rouen.fr](mailto:sylvie.poinet@chu-rouen.fr)

**Hélène MAGNIER**

**Membres Hors CHU :**

**Sabrina DECAGNY** (CSS CH de Gournay en Bray, représentant la CSIRMT du CHT Rouen Coeur de Seine)

**Marie-Claude CARPENTIER** (Retraitée du CHU de Rouen, ancien membre du COPIL)

**Secrétariat**

**Sylvie TAFFOREAU-BEASSE**, 65822, [sylvie.tafforeau-beasse@chu-rouen.fr](mailto:sylvie.tafforeau-beasse@chu-rouen.fr)